



Canadian Journal of Nonprofit and Social Economy Research  
Revue canadienne de recherche sur les OBSL et l'économie sociale

Vol. 4, No 2  
Autumn / Automne 2013  
pp. 76–78

## Compte-rendu de livre

par David Longtin

**Vers une théorie de l'économie sociale et solidaire.** Sous la direction de David Hiez et Eric Lavillunière. Bruxelles : Éditions Larcier, 2013, 475 pp. ISBN : 9782804453367.

Cet ouvrage est né des réflexions collectives de chercheurs et de praticiens issus de l'économie sociale, solidaire et communautaire en France, au Québec et au Brésil réunis lors d'un séminaire à l'Université de Marne-la-Vallée et d'un colloque à l'Université du Luxembourg. Il tente de relever le défi de rapprocher les deux courants de l'économie sociale et de l'économie solidaire autour du concept d'économie sociale et solidaire (ESS), concept ayant pris son essor au début des années 2000. L'ouvrage collectif poursuit à la fois l'objectif théorique de dégager la spécificité de l'ESS afin de rompre avec la conception dichotomique de l'économie en fonction d'économies publique et privée et un projet politique, proposant un modèle de société alternatif au capitalisme.

Organisé en deux parties, l'ouvrage dresse d'abord les distinctions internes puis les contours externes de l'ESS; il présente ensuite les fondements historiques, philosophiques, politiques et économiques de concepts associés à l'ESS afin d'en cerner la spécificité. Un effort est fait afin de délimiter les divergences et les convergences entre les deux traditions constituantes de l'ESS, porteuses de principes éthiques et politiques distincts s'étant forgés à travers l'histoire, afin d'identifier les pistes et obstacles pour la construction d'un corpus théorique commun.

Appartenant à différentes disciplines, les auteurs établissent les distinctions conceptuelles qui délimitent les contours de l'ESS. Ainsi, dans un effort de reconnaissance des identités respectives des deux traditions, Jean-Louis Laville dégage la singularité de l'économie solidaire dans ses rapports à l'économique et au politique. Sa spécificité tiendrait au fait qu'elle promeut la pluralité des principes économiques ainsi que la démocratisation de l'économie en vertu des principes d'égalité et de solidarité au-delà des statuts et des formes juridiques d'entreprises. Dans le même sens, en se rapportant aux travaux de Jürgen Habermas et de Karl Polanyi, Éric Dacheux et Daniel Goujon argumentent en faveur de l'établissement d'un nouveau paradigme économique dont l'allocation des ressources productives reposerait sur la délibération, remplaçant ainsi le marché parmi les modes de réglementation économique non marchands et non monétaires. Pour sa part, David Hiez examine les oppositions entre l'économie sociale et l'économie solidaire dans leurs rapports respectifs au droit, oppositions qui résulteraient de leur trajectoire d'institutionnalisation différente. Finalement, deux chapitres cernent la distinction entre l'ESS et les approches européennes et américaines de l'entrepreneuriat social (Jacques Defourny et Marthe Nyssens d'une part; Francesca Petrella et Nadine Richez-Battesti d'autre part).

L'ouvrage se donne aussi pour tâche de retracer les fondements de l'ESS au sein de traditions philosophiques et politiques modernes. Afin d'approfondir la pensée économique hétérodoxe contemporaine, Amélie Artis et Danièle Demoustier retracent l'histoire de la pensée communautaire de Robert Owen et Charles Fourier, de l'associationnisme des années 1840-1850 promu par Auguste Ott, Philippe Buchez et Louis Blanc, du solidarisme de la fin du 19<sup>e</sup> siècle préconisé par Léon Walras et Charles Gide et des analyses de la coopération et de l'économie sociale proposées par Georges Fauquet et Claude Vienney au tournant du 20<sup>e</sup> siècle. Dans cette optique, Laurent Gardin aborde l'influence de la pensée proudhonienne à l'égard du fédéralisme, du mutuellisme et de la justice et sa capacité à enrichir le corpus théorique de l'ESS. L'hypothèse d'une tradition de pensée spécifique à l'ESS est reprise par Jean-François Draperi qui soutient que cette dernière s'enracine dans les pratiques des mouvements associationnistes, coopérativistes et mutualistes du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècle, ayant porté trois projets de changement social distincts, soit les utopies d'une économie non capitaliste, d'une république coopérative de consommateurs et de l'intercoopération entre producteurs et usagers.

Malgré l'accent mis sur la tradition française, l'ouvrage présente une réflexion sur l'économie solidaire et populaire brésilienne militant en faveur d'une alternative au capitalisme contemporain par la revalorisation du travail associé (Pedro Cunca Bocayuva), ainsi qu'une perspective québécoise de recherche sur l'économie sociale, dont l'originalité repose sur l'articulation théorique avec le concept d'innovation sociale (Marie J. Bouchard et Benoît Lévesque). Dans une approche similaire, Franck Bessis et Isabelle Hillenkampf exposent une démarche pluridisciplinaire croisant une socio-économie inspirée de Polanyi avec l'économie des conventions, concevant l'économie comme un processus institutionnalisé se transformant à travers les innovations sociales émergeant de la réflexivité des acteurs.

L'ouvrage comprend également des études de cas soulevant des questionnements à l'égard du développement de l'ESS. Le cas du Centre de formation en économie solidaire de la région Nordeste au Brésil ouvre une réflexion sur la construction d'un paradigme éducatif en économie solidaire et son rôle dans la formation et la diffusion des pratiques (Ana Dubeux). Pour sa part, le cas de la reconversion du bassin de Longwy invite à la réflexion critique, à partir d'une sociologie des ressources, sur l'impact de l'économie solidaire sur le salariat et le développement de logiques territoriales d'assistance (Jean-Luc Deshayes). Sont abordés dans deux études de cas chacun la distinction entre l'économie solidaire et l'économie populaire (Patrick Giafaldoni et Claude Llenna) ou, au contraire, le rapprochement entre la responsabilité sociale des entreprises et l'ESS (Gloria Maffet et Annie Sinda).

La majorité des chapitres adopte un ton analytique, comparant diverses approches théoriques et disciplinaires afin de délimiter un champ propre à l'ESS et de dégager les éléments convergents et divergents permettant un rapprochement de ses deux courants fondateurs. Néanmoins, plusieurs auteurs adoptent un ton déontique, voire polémique. Cette forme d'argumentation s'explique en partie par la perspective épistémologique de recherche-action qui caractériserait, selon Draperi, l'ESS. Celle-ci valoriserait une démarche expérimentale--visant simultanément à produire des connaissances et à transformer les pratiques collectives--et une éthique promouvant l'introduction de règles et de valeurs démocratiques dans l'économie. D'ailleurs, comme l'exposent de nombreuses contributions, l'ESS s'enracine dans des projets de changement social portés par des mouvements préconisant la mise en pratique de principes éthiques et politiques dans les activités économiques.

Constituant un ouvrage collectif, ce livre faisait face au défi d'établir une cohérence entre les contributions variées des différents auteurs. Globalement, les diverses contributions permettent de cerner les contours du concept d'ESS, le départageant d'autres notions, telles l'entrepreneuriat social, l'économie populaire ou

l'économie capitaliste. L'ouvrage montre le potentiel de convergence entre les fondements théoriques, politiques et éthiques de l'économie sociale et de l'économie solidaire afin de fonder un projet de modèle économique alternatif.

Toutefois, l'apport des auteurs à cet objectif varie, certains abordant une notion spécifique, voire un cas empirique, sans établir les relations possibles entre l'économie sociale et l'économie solidaire. De plus, des divergences à la fois théoriques, éthiques et politiques persistent entre les chercheurs et praticiens, qui défendent parfois l'un des deux courants, malgré une volonté de rapprochement des points de vue. Dès lors, le livre apparaît plus comme une collection de contributions individuelles qu'un effort collectif de réflexion. À ce propos, l'absence de chapitre de conclusion procédant à une synthèse qui dégagerait les points de convergence et de divergence issus de la réflexion collective est illustrative.

### **L'AUTEUR / ABOUT THE AUTHOR**

**David Longtin** est professionnel de recherche au Centre de recherche sur les innovations sociales de l'Université du Québec à Montréal. Courriel : [longtin.david@uqam.ca](mailto:longtin.david@uqam.ca) .